

Bassin versant de la rivière du Chêne

BULLETIN D'INFORMATION

AVRIL 2013

Le bulletin d'information du projet de bassin versant de la rivière du Chêne est destiné aux producteurs du bassin versant et aux partenaires du projet. Il vise à fournir des informations sur les avancements du projet et les opportunités offertes aux producteurs du territoire. De plus, ce bulletin traite de sujets agroenvironnementaux visant l'amélioration de la qualité de l'eau.

Coup d'œil sur l'avancement du projet

L'objectif du projet est d'augmenter la qualité de l'eau de la rivière du Chêne en diminuant la pollution diffuse qui provient de l'érosion. Depuis le début du projet, en 2009, 53 % des terres agricoles dans le bassin versant de la rivière du Chêne ont fait l'objet d'un diagnostic spécialisé de l'érosion des sols. Ces diagnostics, subventionnés à 100 % par le MAPAQ, indiquent les problèmes d'érosion sur les terres agricoles et proposent des correctifs qui peuvent bénéficier d'une subvention Prime Vert allant jusqu'à 90 % du coût des travaux.

Superficie du bassin versant : 229,87 km²

Superficie des terres agricoles : 147,78 km²

Superficie totale diagnostiquée : 78,26 km²

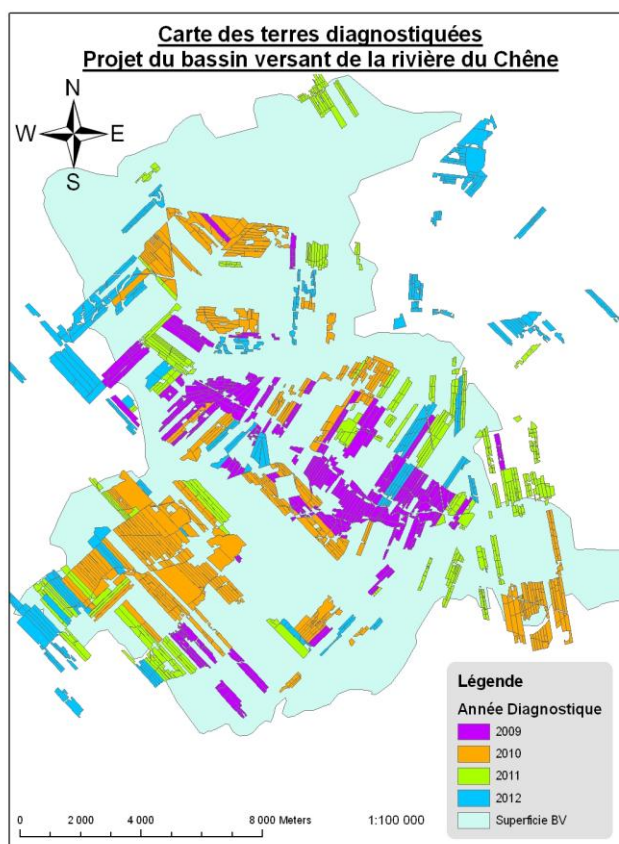
- Superficie diagnostic 2012 : 16,87 km²
- Superficie diagnostic 2011 : 11,66 km²
- Superficie diagnostic 2010 : 23,96 km²
- Superficie diagnostic 2009 : 13,47 km²

Longueur de cours d'eau dans le BV : 460,06 km

- Longueur diagnostiquée : 291,6 km
- Cours d'eau 2012 : 33,20 km
- Cours d'eau 2011 : 69,45 km
- Cours d'eau 2010 : 103,79 km
- Cours d'eau 2009 : 85,16 km

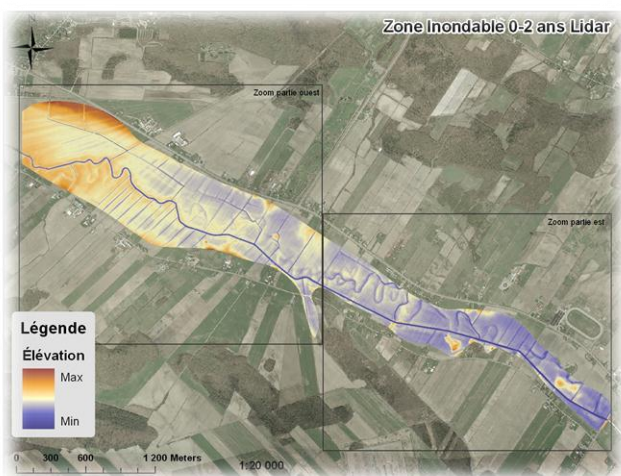
TRAVAUX PRIME-VERT 2013

Contactez-nous dès maintenant si vous êtes intéressé à faire réaliser des travaux hydroagricoles qui pourraient bénéficier de subventions du MAPAQ. Jusqu'à 90 % des coûts encourus par des ouvrages hydroagricoles proposés dans le diagnostic spécialisé, s'ils corrigent des problématiques d'érosion, peuvent être remboursés. Même si vous avez déjà bénéficié des subventions Prime-Vert, vous pouvez toujours nous contacter pour de nouveaux travaux ayant pour but de réduire l'érosion.



Des projets de conservation des sols

En 2012, un projet pilote visant à intégrer des pratiques de conservation des sols sur le territoire du bassin versant a vu le jour. En cette première année d'implantation, deux producteurs ont accepté de participer, leurs efforts ayant surtout été concentrés vers l'implantation du semi-direct. Des formations ayant pour but de mieux outiller les conseillers pour l'accompagnement de ces producteurs ont été organisées. Tout au long de la saison, un suivi personnalisé des producteurs a pu être réalisé, permettant à ces derniers de recevoir des conseils et des recommandations qui pourront être intégrés pour continuer d'améliorer leurs techniques dans le futur.



Le projet devrait se poursuivre en 2013. Cette fois, la gamme de pratiques de conservation ciblées sera élargie et portera sur les cultures de couverture, les engrais verts, le travail réduit du sol et le semi-direct. Les conseillers agronomes du Club-conseil Profit-Eau-Sol suivront de près l'implantation de ces pratiques en accompagnant chaque participant dans sa démarche. Cette année, la zone d'action privilégiée sera la zone inondable 0-2 ans du bassin versant de la rivière du Chêne. Tout producteur agricole qui possède ou loue des terres dans cette zone sera interpellé. **Si vous êtes intéressé par le projet, n'hésitez pas à nous contacter.**

L'équipe du bassin versant



Camille Bourguignon
Coordonnatrice du projet
450 971-5110, poste 6530
cbourguignon.pes@gmail.com

Charles Sicotte
Conseiller en agroenvironnement
450 971-5110, poste 6518
csicottecpes@gmail.com

Les partenaires du projet



Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale